

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2010



Contact financements :
Ariane Grésillon
E-mail : agresillon@abolition.fr

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur
E-mail : rchenuil@abolition.fr

*Ensemble
contre
la peine
de mort*

3 rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email : ecpm@abolition.fr

LE MOT DU DIRECTEUR



Ensemble contre la peine de mort a été encore une fois au cœur des débats abolitionnistes mondiaux lors du Congrès mondial de Genève, mais aussi lors des grands rendez-vous du calendrier abolitionniste. Le premier d'entre eux fut la Journée mondiale, le 10 octobre, portée en France par ECPM, qui coïncidait cette année avec les 10 ans de notre association. Ce fut l'occasion renouvelée pour de nombreux débats lors de conférences, expositions et sessions ouvertes en France touchant un public toujours plus large et intéressé.

Cette année marque également un engagement affirmé auprès des Coalitions nationales et régionales, tout particulièrement dans le monde arabe dans un contexte très favorable aux changements, laissant entrevoir de formidables occasions d'abolition. Dans ce contexte, le projet d'ECPM soutenu par l'Union européenne, de structuration du mouvement abolitionniste marocain apporte d'extraordinaires opportunités.

ECPM a joué également son rôle de mobilisation et de lobbying auprès des grandes organisations institutionnelles internationales, dans le cadre notamment du vote pour un moratoire universel à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2010, ou encore lors du vote pour une loi d'abolition en République démocratique du Congo. À chaque fois, ECPM a été le fer de lance des actions coordonnées par la Coalition mondiale, auprès de gouvernements, des Nations unies, de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe.

Enfin, notre rôle demeure primordial dans le soutien aux condamnés à mort et aux défenseurs abolitionnistes en danger. Cette année encore, nous avons œuvré sans relâche pour mobiliser les opinions publiques, les médias et les gouvernements européens, pour que la situation de la peine de mort en Iran, en Chine ou encore aux États-Unis, demeure une préoccupation de chacun.

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur d'Ensemble contre la peine de mort

Crédits photographiques

Cécile Thimoreau
JetR photographie www.jrphotographie.com
Équipe ECPM :
Nicolas Perron, Charlotte Dargent, Sylvie Lelan,
Ariane Grésillon, Emmanuel Maistre.

SOMMAIRE

L'abolition de la peine de mort en 2009 : contexte, enjeu et stratégies abolitionnistes	03
Activité 1	
Fédérer les abolitionnistes pour gagner en efficacité	05
• 4 ^e Congrès mondial contre la peine de mort : un succès sans précédent !	05
• Animer et développer la Coalition mondiale contre la peine de mort	10
Activité 2	
Renforcer les capacités des acteurs locaux et agir avec eux	12
• Développement du mouvement abolitionniste au Maroc	12
• Soutenir les acteurs de l'abolition en République démocratique du Congo	12
Activité 3	
Sensibiliser et éduquer à l'abolition de la peine de mort	14
• Éduquer à l'abolition dans les collèges et lycées : ECPM à la rencontre des élèves	14
• Publier pour informer, capitaliser les savoirs et agir : des publications au service de l'éducation	14
• Célébrer les 10 ans de l'association et la journée mondiale contre la peine de mort : un moment fédérateur pour les acteurs français	16
• ECPM à la rencontre du grand public	17
Activité 4	
Sortir les condamnés à mort de l'isolement	18
• L'espace condamné d'abolition.fr : un outil pour aider les condamnés à mort	18
• Répondre à l'urgence d'une condamnation à mort et soutenir les défenseurs de l'abolition	18
Activité 5	
Asseoir l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'association	22
• Rapport financier 2010	22
• Une gouvernance rationalisée	26
• Bénévoles et salariés, le cœur de l'association	27
7 raisons pour une seule cause	28
2011 trente ans d'abolition de la peine de mort en France. 1981 retour sur une année décisive	29
Nos partenaires	31

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN 2010 : CONTEXTE, ENJEU ET STRATÉGIES ABOLITIONNISTES

L'année 2010 a été marquée par la tenue du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort (Activité 1) qui s'est déroulé à Genève en Février. Cet évènement fédérateur a été un signe fort de la vigueur et de la puissance du mouvement abolitionniste mondial démontrant une fois encore la marche initiée vers l'abolition définitive et universelle de cette peine d'un autre siècle.

Pour preuve, la même année, les gouvernements suisse et espagnol ont initié la création de la Commission internationale contre la peine de mort, présidée par Federico Mayor Zaragoza. Cette structure travaille depuis lors sur l'établissement d'un moratoire sur la peine de mort d'ici à 2015, année fixée par les Nations unies pour l'accomplissement des Objectifs du millénaire. Cette initiative vient renforcer l'action menée par la Coalition mondiale contre la peine de mort dans le cadre de sa campagne OP2 (Activité 1) qui a permis au Kirghizstan de rejoindre les signataires du Protocole 2 se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Grâce à la création des pays « Amis du protocole » dont la Belgique, le Chili, l'Espagne, la France et la Suisse font partie, la Coalition mondiale souhaite encore accroître l'efficacité de sa campagne.

Dans les faits, l'année 2010 n'a pas connu une importante progression de l'abolition dans le monde. Pourtant l'abolition du Gabon, le 15 février 2010, prouve que l'Afrique continue sa marche vers l'anéantissement de la peine capitale et pourrait devenir le prochain continent abolitionniste. Cela confirme l'importance de l'action d'ECPM concernant l'appui aux partenaires abolitionnistes locaux au Maroc, Tunisie et République démocratique du Congo (Activité 2).

Les États-Unis, qui ont voté pour élire leurs sénateurs en 2010 et n'ont donc pas vu d'États abolir la peine de mort en 2010, ont continué à condamner à mort et exécuter puisque 46 mises à mort ont eu lieu cette année. Malgré cela, l'État de l'Illinois, sensible au fait que de nombreux innocents ont été exécutés, a aboli la peine de mort le 9 mars 2011, ce qui permet de garder l'espoir que les 34

autres États pratiquant encore le châtement suprême, l'aboliront un jour. De même, le cas emblématique de Hank Skinner, soutenu par ECPM, laisse naître une lueur d'optimisme dans la mesure où la Cour suprême des États-Unis l'a autorisé, le 8 mars 2011, à se pourvoir devant la juridiction civile texane pour demander une expertise ADN. La situation de l'Asie, continent presque entièrement rétinentionniste, reste quant à elle très préoccupante dans la mesure où la Chine refuse toujours de donner les chiffres officiels du nombre de condamnations et d'exécutions, estimées à 6000 par an, même si un premier pas a été réalisé grâce à la diminution du nombre d'incriminations encourageant la peine capitale. Le Japon quant à lui, connu pour les conditions de détention déplorables dans ses couloirs de la mort continue à exécuter : deux condamnés ont été pendus en 2010. En revanche, la Mongolie, en annonçant au Congrès de Genève en février 2010 la mise en place d'un moratoire sur les exécutions, a marqué une étape importante dans sa progression vers l'abolition en s'affranchissant de l'influence chinoise.

Au Moyen-Orient, la peine capitale est toujours un outil de répression politique et en particulier en Iran où 546 condamnés, dont cinq femmes et un mineur ont été exécutés en 2010 et pas moins de 85 personnes ont été exécutées sur le seul mois de janvier 2011 ! L'incarcération d'Emadeddin Baghi, militant iranien pour les droits de l'homme, qu'ECPM soutient (Activité 4), fait craindre une aggravation de la situation dans ce pays.

L'année 2010 se referme et 2011 s'ouvre sur la célébration des trente ans de l'abolition en France qu'ECPM organisera du mois de Mai au mois d'Octobre. Cette occasion permettra de rappeler aux français l'importance de vivre dans un pays où la justice ne tue pas, à l'heure où les médias font encore aujourd'hui l'écho de la volonté de réinstaurer la peine capitale (Activité 3). Cette sensibilisation est d'autant plus importante qu'un sondage réalisé en 2006 avait montré que seuls 52 % des français étaient abolitionnistes. ECPM aurait souhaité réaliser un nouveau sondage en 2011, mais a abandonné cette idée de peur que les chiffres ne soient instrumentalisés. ECPM organisera des conférences réunissant les principaux acteurs abolitionnistes d'hier et d'aujourd'hui, continuera de sensibiliser les collégiens et lycéens sur la situation de la peine de mort et mettra en place des activités culturelles variées, propres à toucher un large public large.

... Et pour notre association !

Le 9 octobre 2010, ECPM a célébré ses 10 ans de lutte abolitionniste en organisant une semaine de sensibilisation à travers des conférences et des activités culturelles, telles que des expositions et un « flash-mob » (mobilisation éclairée) (Activité 3). Cette mobilisation réussie a montré une fois encore la capa-

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

cit  de f d ration de notre association qui a continu  de se professionnaliser en 2010.

En effet, l' quipe s'est enrichie d'un nouveau salari  recrut  en tant que responsable des programmes qui travaille   la mise en place de r seaux dans les pays cibles d'ECPM et d finit, avec les partenaires locaux, les axes des campagnes men es   l'international.

Fin 2010, devant le succ s du programme, ECPM a souhait  embaucher un charg  de mission «  duquer et sensibiliser » en contrat aid , pour r pondre   la forte demande des  tablissements scolaires et d velopper de nouveaux

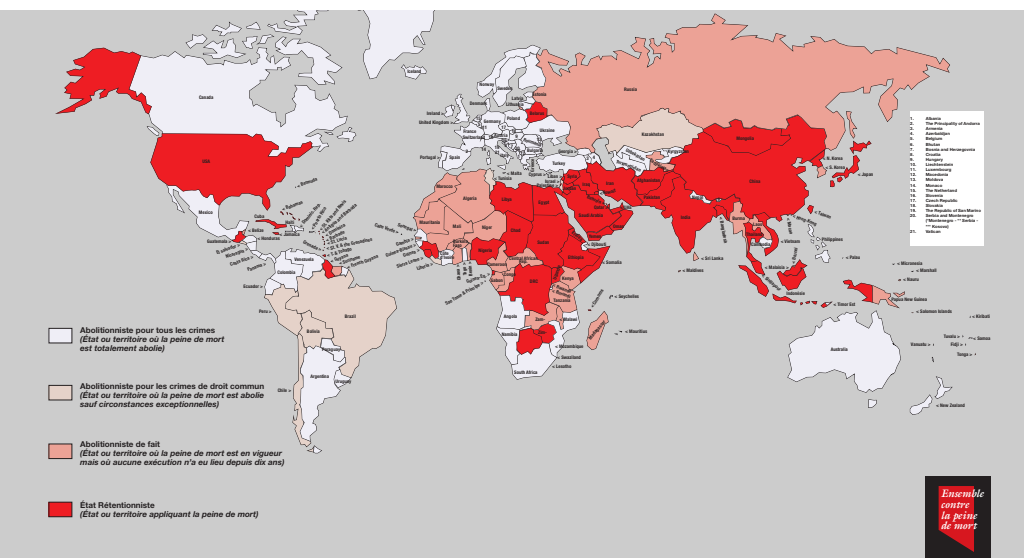
outils p dagogiques. Issue d'un parcours universitaire en droit, elle est  galement charg e de renforcer le volet  ditorial d'ECPM, cher au c ur de l'ensemble de l' quipe, salari s et b n voles !

Nous vous laissons maintenant revenir sur le travail d'ECPM pendant l'ann e 2010...

Bonne lecture !

L' quipe d'ECPM

 tat des lieux de la peine de mort : en 2010, seul le Gabon a aboli.



ACTIVITÉ 1

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

A 4^E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT : UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !

Faisant suite à l'invitation formulée par Micheline Calmy-Rey, alors présidente de la Confédération suisse, lors du 3^e Congrès mondial de Paris en 2007, la 4^e édition du rassemblement international du mouvement abolitionniste s'est déroulée à Genève, « ville berceau des droits de l'homme », du 24 au 26 février 2010.

Au 22 février 2010, 2 215 personnes étaient inscrites, desquels 1 500 Congressistes étaient présents, ce qui constitue le chiffre le plus important des quatre éditions du Congrès mondial.

Au-delà des chiffres, c'est surtout une affluence constante, lors de tous les moments proposés durant le Congrès : les cérémonies d'ouverture et de clôture ont réuni à elle deux plus de 3 500 personnes, les deux séances plénières ont fait le plein avec chacune environ 1 000 participants, les tables rondes et les ateliers ont rencontré un franc succès, les moments informels une fréquentation exponentielle.

Enfin, les participants au Congrès de Genève venaient des quatre coins du monde, représentant la diversité du mou-

vement abolitionniste, la vigueur des militants, l'implication sans cesse croissante des acteurs vivant au quotidien la peine capitale dans leur pays.

ACTEURS POLITIQUES ET ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE UNIS POUR LUTTER CONTRE LA PEINE DE MORT

Le niveau de représentation politique du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort est inédit en comparaison des précédentes éditions, aussi bien par le nombre de représentants politiques, 53 délégations au total, que par leur niveau de représentation. Cela démontre, sans équivoque, un engagement clair d'un grand nombre d'acteurs politiques en faveur de la lutte contre la peine de mort et permet d'envisager concrètement des avancées sur le front de l'abolition.

LE 4^E CONGRÈS MONDIAL EN CHIFFRES

- 2 215 personnes inscrites et plus de 1 500 congressistes réellement présents chaque jour.
- 94 pays représentés parmi les congressistes et les intervenants.
- 53 délégations diplomatiques étrangères.
- 69 congressistes « du Sud » (dont 17 journalistes) pris en charge, venant de 36 pays différents.
- 141 intervenants, dont 63 pris en charge.
- 73 bénévoles ont appuyé ECPM dans l'organisation du Congrès.
- 20 interprètes en anglais et français, ainsi qu'en farsi, arabe et chinois de manière occasionnelle.
- 2 débats en plénière, 10 tables rondes, 9 ateliers, 28 posters, 2 cérémonies solennelles.
- 4 expositions (pédagogique, photos, dessins), 3 soirées thématiques, 1 salle de projection, 1 installation artistique, 20 stands, 1 marche de clôture.



José Luis Rodríguez Zapatero
Chef du gouvernement espagnol

« PERSONNE
N'A LE DROIT DE
RETIRER LA VIE À UN
AUTRE ÊTRE HUMAIN,
ABSOLUMENT
PERSONNE. NOUS
TRAVAILLERONS POUR
CETTE CAUSE. »



Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale,
chefe du département des Affaires étrangères
de la Confédération suisse

« REGARDEZ AUTOUR
DE VOUS, VOUS N'ÊTES
PAS SEULS ET C'EST
ENSEMBLE, FORTS
DE NOS EXPÉRIENCES,
DE NOTRE DIVERSITÉ,
DE NOS SAVOIR-FAIRE
RESPECTIFS, QUE
NOUS ARRIVERONS À
L'OBJECTIF QUE NOUS
NOUS SOMMES FIXÉS,
CELUI D'UN MONDE
EXEMPT DE TOUTE
EXÉCUTION CAPITALE. »

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

INITIATIVES ESPAGNOLES

José Luis Zapatero a officiellement lancé une invitation à ECPM pour que le prochain Congrès puisse se tenir à Madrid et a annoncé la création de la Commission internationale contre la peine de mort, versant politique du regroupement de la société civile.

COURAGE POLITIQUE ET AVANCÉES DISCRÈTES DE PAYS RÉENTIONNISTES ET ABOLITIONNISTES DE FAIT : BÉNIN, MONGOLIE, LIBAN ET MAROC

Une délégation de la Mongolie est venue publiquement exprimer la volonté de son président de ne procéder à aucune exécution pendant son mandat. Le Bénin, par la voix de son ministre de la Justice, a profité de cette tribune politique pour annoncer sa volonté d'abolir prochainement la peine de mort. Le Liban représenté par un message vidéo du ministre de la Justice, Ibrahim Najjar, a également exprimé son souhait de faire avancer le débat abolitionniste malgré une instabilité politique relative. Le Maroc, représenté par le Conseil consultatif des droits de l'homme lors de la cérémonie solennelle de clôture, devra quant à lui passer d'un moratoire de fait à une abolition pure et simple.

ARGENTINE : UNE AUTRE VOIX POUR L'ABOLITION

L'Argentine, par l'intermédiaire de son secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Victorio Tacceti, a porté une voix nouvelle et prometteuse venue d'Amérique du Sud. L'implication de pays comme l'Argentine, le Brésil, le Mexique est une stratégie essentielle pour sortir d'un dialogue Nord-Sud.

L'EUROPE : UN DIALOGUE RENOUVÉ

Les représentants politiques européens, très présents à Genève, ont pour la plupart rappelé le rôle fondamental de l'Europe dans la lutte pour l'abolition universelle et réaffirmé leur engagement.

LES OIG : DES INTERLOCUTEURS ESSENTIELS

En accueillant la cérémonie d'ouverture et en participant officiellement aux débats et à la cérémonie solennelle en la personne de Navanethem Pillay, haut-commissaire aux droits de l'homme, les Nations unies ont, tout comme l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, exprimé clairement leur engagement auprès du mouvement abolitionniste et leur opposition à la peine de mort en toutes circonstances.

LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE : RICHE ET DENSE À LA FOIS

ECPM a élaboré en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort la programmation scientifique qui a permis en deux séances plénières, dix tables rondes et neuf ateliers de faire un tour d'horizon de la problématique de la peine de mort aussi bien sous l'angle géographique que thématique.

Cette programmation, riche et ambitieuse (Cf. encadré page suivante), est le fruit d'un travail constant de l'équipe d'ECPM, du groupe de travail et des membres du comité de pilotage de la Coalition mondiale contre la peine de mort, pour nouer des contacts et mobiliser des intervenants et partenaires clés. Elle a donné corps à la déclaration finale du Congrès qui oriente la stratégie internationale pour les trois prochaines années.



Abdou Diouf
Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

« AUCUNE DES VALEURS QUI SONT AU CŒUR DU PROJET FRANCOPHONE NE POURRA JAMAIS JUSTIFIER QUE L'ON RELATIVISE, LA VALEUR DE LA VIE HUMAINE AU POINT D'ACCEPTER DE LA SUPPRIMER LÉGALEMENT. »



Navanethem Pillay
Haut-Commissaire des Nations unies

« EN TANT QUE HAUT COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME, JE SUIS OPPOSÉE À L'UTILISATION DE LA PEINE DE MORT, EN TOUTES CIRCONSTANCES, ET JE SOMME TOUS LES PAYS QUI UTILISENT CE CHÂTIMENT À PRENDRE RAPIDEMENT LE CHEMIN DE L'ABOLITION. »

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ**4^e CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT, LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE**

Séance d'ouverture, Salle XX des droits de l'homme et de l'Alliance des civilisations, 3 500 congressistes

2 plénières : 2 h30, 1 000 congressistes

- Quels engagements des organisations internationales et régionales pour l'abolition de la peine de mort ?
- Prochains défis pour l'abolition universelle : les exemples des États-Unis, du Japon, de la Chine et de l'Iran

10 Tables rondes, 200 à 400 congressistes

- La discrimination ethnique, raciale et sociale dans l'application de la peine de mort
- Protéger les groupes vulnérables de la peine de mort : le cas des mineurs et des déficients mentaux
- Violence, victimes et peine de mort : penser la réponse à la violence et la réparation des victimes sans peine de mort
- Religions et peine de mort : obstacles et/ou leviers pour l'abolition ?
- Penser l'ordre public sans peine de mort : parole aux autorités judiciaires et policières
- L'abolition au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, outils et stratégies
- Afrique sub-saharienne : comment passer du moratoire à l'abolition en droit ?
- Asie : recours à la voie judiciaire pour faire avancer la législation vers le moratoire et l'abolition
- La région Caraïbes : comment parer au risque d'augmentation des exécutions ?
- Accès à une défense de qualité, le rôle des avocats contre le « verdict capital »

9 Ateliers, 30 à 50 congressistes

- Élaboration d'arguments pour convaincre l'opinion publique
- Élaboration de stratégies pour l'abolition
- Développement de Coalitions
- Le plaidoyer des États abolitionnistes
- Promouvoir l'abolition par la recherche et la collaboration universitaire
- Stratégies de communication numérique
- Partenariats ONG-Union européenne pour l'abolition
- Partage d'outils pédagogiques
- Mobilisation des groupes cibles (parlementaires, magistrats, forces de l'ordre...)

1 Rencontre-débat avec des dessinateurs de presse « Le dessin de presse au service de la cause abolitionniste »

1 session de Poster, 2 h30

Cérémonie Solennelle de clôture, CICG, 3 500 congressistes

Marche finale festive au départ du CICG et rassemblement abolitionniste devant le Palais de Nations unies



Robert Badinter
Sénateur

« L'ACTION POUR L'ABOLITION, ELLE EST UNE EXIGENCE DE TOUS LES JOURS PARCE QUE TOUS LES JOURS, DANS LE MONDE OÙ NOUS SOMMES, IL Y A DES HOMMES ET DES FEMMES QUI ATTENDENT D'ÊTRE CONDAMNÉS À MORT ET PARFOIS À L'AUBE, SONT EXÉCUTÉS. »



Shirin Ebadi
Prix Nobel de la paix

« IL FAUT TENIR COMPTE DU FAIT QU'IL Y A DES MODES D'EXÉCUTION EN IRAN QUI SONT EXTRÊMEMENT INTIMIDANTS, EXTRÊMEMENT DOULOUREUX, COMME LA LAPIDATION PAR EXEMPLE, ET MÊME LA CRUCIFIXION. »

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

LA PRÉSENCE DES CONGRESSISTES « DU SUD »

Un des objectifs de ce Congrès était d'avoir une représentation importante des pays rétentionnistes (de droit ou de fait). Au total, on dénombre 240 congressistes, issus de pays non abolitionnistes, venant de 49 pays dont 52 congressistes et 17 journalistes ont été pris en charge par ECPM.

L'objectif de représentativité des pays rétentionnistes est donc atteint. Les acteurs de la société civile chargés de diffuser le message abolitionniste dans leur pays ont assisté au Congrès. Le bilan que font ces personnes est positif et leur participation au 4e Congrès leur permettra de renforcer leurs actions dans leur propre pays.

FAIRE DU CONGRÈS DE GENÈVE UN LIEU DE CULTURE ET DE VIE ABOLITIONNISTE

ECPM a fait le choix d'une programmation culturelle éclectique pour seconder le poids majeur des discours et mobiliser le grand public à la cause abolitionniste. Point d'orgue de cette programmation culturelle, les soirées « Paroles de victimes » au bâtiment des Forces motrices de Genève en présence d'Emily Loizeau et la pièce de théâtre « Le dernier jour d'un condamné » mise en scène par François Bourcier et jouée par David Lesné de la Compagnie Ici Théâtre au théâtre de la Comédie ont connu un beau succès puisqu'elles ont rassemblé respectivement 650 et 450 personnes.

Ces deux représentations ont été enrichies d'expositions de photographies, Les visages de la peine de mort de Caroline Planque, de dessins de presse « Cartooning for peace » et de projections-débats, Manners of Dying, de Jeremy Peter Allen projeté devant 300 spectateurs la veille du Congrès à l'invitation de Léo Kanéman et Yaël Reinharz Hazan du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH).

UNE COUVERTURE MÉDIATIQUE INTERNATIONALE

Le Congrès mondial contre la peine de mort est un formidable moyen de médiatiser la cause de l'abolition au niveau international. La couverture médiatique du Congrès de Genève a été, une fois encore, sans précédent. Plus de 100 accréditations ont été délivrées, pour des médias du monde entier, presse, radio, tv, web. Des duplex ont été réalisés en direct du Congrès sur des chaînes de télévision internationales.

À partir d'une recherche en trois langues (français, espagnol, anglais), le 4e Congrès mondial est repris ou cité plus de 250 000 fois sur le web et plus de 1 200 articles ou reportages portant sur le Congrès ont été recensés.

La présence de 17 journalistes venant de pays rétentionnistes a permis d'obtenir une visibilité médiatique dans les pays rétentionnistes suivants : Algérie, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Inde, Liban, Niger, Puerto Rico, RDC, Tchad, Togo et Vietnam.

REVUE DE PRESSE (EN QUELQUES CHIFFRES)

- **En Europe**, presse écrite, chaînes TV et radio 180 reportages en France, 175 reportages en Suisse, 197 reportages en Espagne. Le Congrès a été couvert aussi par des médias belges, italiens, allemands et néerlandais.

- **En Afrique** Les médias africains ont largement couvert le Congrès avec : 2 reportages en Algérie, 5 au Cameroun, 6 en RDC, 4 en République centrafricaine, 5 au Sénégal, 1 en Tanzanie, 5 au Tchad, 3 au Togo.

- **En Asie** Le premier journal en ligne vietnamien www.vietnamnet.vn avec 6 millions de visites par jour a publié l'article « La peine de mort ne peut jamais mettre fin aux violences » le 3 mars 2010. Les autres pays asiatiques qui ont couvert le Congrès sont : la Thaïlande, la Chine, l'Inde, la Malaisie, Singapour, la Mongolie et Taiwan.

- **En Amérique du Sud** Le 4e Congrès a été suivi par des médias du : Mexique, Paraguay, Porto Rico, Jamaïque et Venezuela.

- **En Amérique du Nord** 19 médias ont diffusé des reportages. Parmi eux : AP, CNN, Washington post, The Boston Globe, Houston Chronicle, IPS NEWS.

- **Au Proche-Orient** Plusieurs médias libanais ont diffusé des articles sur le Congrès. Parmi eux : Al-Hayat, international édition, avec un envoyé sur place, et L'Orient Le jour.

- **En Australie.** Le journal The Sydney Morning Herald a couvert l'ouverture des travaux du 4e Congrès mondial contre la peine de mort. Plusieurs médias internationaux ont diffusé des reportages sur le Congrès. Parmi eux : CNN, France 24, Euronews, TV 5 Monde, RFI.

ACTES DU 4^E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Dans la perspective du 5^e Congrès mondial en Espagne et afin d'améliorer la portée de cet outil, les actes ont pour la première fois, été conçus en trois langues : français, outil d'influence en francophonie, anglais, langue internationale, et espagnol, langue envisagée du 5^e Congrès mondial.

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ**DONNER CORPS
À LA DÉCLARATION FINALE
DU CONGRÈS**

Selon les mots de ses propres intervenants, Genève 2010 a allumé un espoir pour la communauté abolitionniste. ECPM et ses partenaires œuvrent pour que les engagements pris se concrétisent et aillent dans le sens de la feuille de route définie à Genève.

À travers la déclaration finale du Congrès, les acteurs rassemblés à Genève ont exhorté les organisations intergouvernementales à soutenir l'abolition universelle notamment en renforçant leur coopération avec la société civile. De même, ils ont appelé les acteurs des pays rétentionnistes à se fédérer en coalitions nationales et régionales pour promouvoir avec plus de force l'abolition de la peine de mort dans leur pays.

Cet appel a été entendu. En partenariat avec l'Organisation marocaine des droits humains, ECPM s'engage pour deux ans sur un projet au Maroc. Dans la lignée du Congrès de Genève, l'Organisation internationale de la Francophonie a, quant à elle, réaffirmé sa volonté d'investir le champ de la peine de mort avec plus d'intensité, aux côtés d'ECPM. Des actions prendront corps dans les pays cibles d'ECPM en Afrique francophone.

Le Congrès mondial de Genève a aussi permis à la Coalition mondiale d'affirmer sa stratégie sur les prochaines années

pour optimiser ses deux campagnes phares : ratification de l'OP2 et vote en faveur d'un moratoire auprès de l'Assemblée générale des Nations unies. Sur la base des travaux engagés, la Coalition mondiale a continué en 2010 son travail de lobbying qui a vu le Kirghizstan, pays cible, ratifier l'OP2 et 109 États voter en faveur du moratoire sur les exécutions devant l'Assemblée générale des Nations unies. Ce vote qui a vu toujours plus de pays rallier le camp abolitionniste confirme la tendance mondiale en faveur de l'abolition et la cohésion toujours plus forte entre société civile et gouvernement. Cette cohésion, très visible au Congrès de Genève, se retrouve aussi à travers les pays « Amis du protocole » et la création en octobre 2010 de la Commission internationale contre la peine de mort. Enfin, la montée en puissance des acteurs « du Sud », à l'image de la Coalition marocaine contre la peine de mort, draine de nombreux espoirs.

EN ROUTE VERS LE 5^E CONGRÈS

Devant le succès du Congrès de Genève, l'Espagne a invité le 5e Congrès mondial à venir s'organiser sur son territoire. Le 5e Congrès mondial contre la peine de mort se présente ainsi comme une fenêtre ouverte sur la zone euro-méditerranéenne et doit permettre d'orienter concrètement le dialogue avec le monde arabe et africain.

Séance d'ouverture du 4e Congrès mondial contre la peine de mort. Palais des Nations unies, salle des droits de l'homme.



FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

BANIMER ET DÉVELOPPER LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

La Coalition mondiale contre la peine de mort continue à fédérer de plus en plus d'associations. Seize nouveaux membres ont rejoint l'organisation en 2010 forte désormais de 117 organisations sur tous les continents. À travers la Coalition mondiale, ces 117 associations renforcent leur capacité de lobbying et mènent trois campagnes devenues emblématiques : la Journée mondiale contre la peine de mort, la campagne moratoire et la campagne OP2.

JOURNÉE MONDIALE 2010 : « L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT AUX ÉTATS-UNIS »

Après « Éduquer à l'abolition » en 2009, la Coalition mondiale a consacré la Journée mondiale 2010 au thème de « l'abolition de la peine de mort aux États-Unis ». Bien que les États-Unis prétendent respecter les droits de l'homme, ils sont l'un des rares pays démocratiques, avec le Japon, à appliquer encore la peine de mort. En 2010, 46 personnes ont été exécutées dans ce pays, le plaçant au 5^e rang mondial derrière la Chine, l'Iran, la Corée du Nord et le Yémen. Pour cette édition, deux thèmes ont été mis en avant : l'échec de la justice et l'effet non dissuasif de la peine de mort. À la demande de ses membres aux États-Unis, La Coalition mondiale a décidé, pour l'année 2010, de substituer la pétition « Journée mondiale » par un appel à la création de cartes postales en soutien aux abolitionnistes américains. Ces cartes postales serviront à la création d'une mosaïque géante qui sera donnée aux organisations américaines en juin 2011 pendant l'Assemblée générale de la Coalition mondiale.

La Coalition mondiale a aussi développé un partenariat avec Posters For Tomorrow, projet international indépendant dont l'objectif est d'encourager les designers, professionnels ou non, à réaliser des affiches pour stimuler le débat sur les droits de l'homme. L'édition 2010 étant consacrée à l'abolition universelle de la peine de mort, la Coalition mondiale a appuyé Posters for Tomorrow dans l'organisation d'une quarantaine d'expositions à travers le monde, dont certaines dans des pays rétentionnistes comme la Chine et l'Iran.

En tout, ce sont **440 initiatives** qui ont été recensées dans **55 pays** sur les **5 continents**. Cette année, comme les années précédentes, la couverture médiatique a été de grande ampleur. Plus de **280 articles** de médias officiels ainsi que des centaines de publications en ligne sur des blogs, sites Internet, ou réseaux sociaux ont été recensés dans **52 pays** !

LA CAMPAGNE OP2

« Le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques » communément nommé OP2 est le seul traité universel inter-

disant les exécutions et prévoyant l'abolition totale de la peine de mort. Depuis 2005, La Coalition mondiale développe une campagne de ratification de ce Protocole à destination des pays déjà abolitionnistes en droit avant de cibler les pays abolitionnistes de fait.

En 2009 la Coalition mondiale a identifié **10 pays cibles** susceptibles de ratifier ce Protocole à court terme. Pour l'aider dans son travail, la Coalition mondiale associe des États « amis du Protocole » qui œuvrent en complément du travail de plaidoyer de la société civile et de l'activité des organisations internationales.

En 2010, **cinq États** ont officiellement rejoint les pays « amis du Protocole » : **La Belgique, le Chili, l'Espagne, la France et la Suisse.**

Durant cette première année de campagne, la Coalition mondiale a mené des actions de lobbying en Arménie, en Côte d'Ivoire, au Kazakhstan, au Kirghizstan, en Lettonie ainsi qu'auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, du Comité des droits de l'homme des Nations unies, du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

La campagne a été lancée en octobre 2009 et après un an, seule une ratification a eu lieu, le Kirghizstan le 6 décembre 2010. De nombreux obstacles ont en effet été rencontrés pour cette première année de campagne : année électorale pour la plupart des pays cibles, souvent en lien avec des crises politiques comme en Côte d'Ivoire ou en Pologne.

Pour préparer la deuxième année de campagne qui débutera en janvier 2011, un rapport d'évaluation a été rédigé pendant l'été 2010, les outils de campagne mis à jour, et un document sur les obstacles à la ratification pays par pays élaboré.

LA CAMPAGNE MORATOIRE

La troisième résolution appelant à un moratoire sur les exécutions a été présentée et votée à l'Assemblée générale des Nations unies à l'automne 2010. **En septembre 2010, pour appuyer cette résolution, la Coalition mondiale contre la peine de mort lançait sa campagne moratoire.**

La stratégie mise en œuvre **ciblait 55 pays** susceptibles de changer leur vote et incitait États abolitionnistes et organisations de la société civile membres de la Coalition mondiale à exercer un lobbying selon leur zone d'influence. Des outils de mobilisation ont été créés et une page Internet dédiée à la campagne ouverte.

Les activités de lobbying ont été très nombreuses et porteuses. **Trente six membres de la Coalition mondiale ont participé à la campagne**, dont 10 ONG internationales et 26 ONG locales, présentes dans les 55 pays cibles. La Coalition mondiale s'est également rapprochée des délégations de l'Union européenne présentes dans les pays cibles et a reçu sept réponses aux 35 lettres envoyées, toutes indiquant que des mesures avaient été prises.

La mobilisation de membres en réponse à l'appel de la

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Coalition mondiale a été sans précédent et a contribué à l'adoption de la résolution A/RES/65/206 avec un nombre croissant de soutiens, 109 en tout, (+3) et une réduction des pays ayant voté contre la résolution (-5). Enfin, 35 pays se sont abstenus et sept étaient absents.

Rôle d'ECPM dans la campagne : ECPM a effectué un lobbying intense en faveur de la résolution, en particulier auprès des autorités congolaises, libanaises et marocaines. Dans ce cadre, Raphaël Chenuil-Hazan, directeur d'ECPM et quatre représentants de la Coalition marocaine contre la peine de mort ont rencontré monsieur Eneko Landaburu, représentant de l'ambassadeur de l'Union européenne à Rabat. ECPM a également rencontré le ministre de la Justice du Liban, monsieur Ibrahim Najjar et l'a enjoint à voter en faveur de la résolution.

Cette résolution, soutenue par un nombre croissant de pays co-sponsors, confirme donc les résolutions 62/149 et 63/168 des 18 décembre 2007 et 2008 et reconnaît la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine de mort.

**WWW.WORLDCOALITION.ORG
BRISER L'ISOLEMENT DES ACTEURS
ABOLITIONNISTES, ROMPRE LES
FRONTIÈRES, TRAVAILLER ENSEMBLE !**

Dans la perspective du 5e Congrès mondial en Le nombre de visiteurs du site de la Coalition mondiale a, de nouveau, considérablement augmenté.

www.worldcoalition.org a été visité 138 086 fois entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010 avec un taux de 85,43 % de nouvelles visites par rapport à 2009. Comme les années précédentes, un pic de consultation est à noter au moment de la Journée mondiale.

Le nombre d'abonnements à la lettre de la Coalition mondiale a également été en augmentation constante.

Au premier numéro de la Lettre de la Coalition en mars 2007, 192 personnes s'y étaient abonnées. Ils étaient 743 en décembre 2008, et plus de 922 en février 2011 à recevoir cette lettre d'information.

**LE DÉVELOPPEMENT D'UNE BASE
DE RÉFÉRENCIATION MONDIALE**

En 2010, La Coalition mondiale s'est associée à Sandra Babcock, chercheuse et universitaire à la Northwestern University aux États-Unis pour mener un projet de création et de partage d'une base de données sur l'application de la peine de mort dans le monde. La mise en ligne de cette base unique est prévue pour avril 2011. www.deathpenaltyworldwide.org.

**VIE DE L'ASSOCIATION :
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA
COALITION MONDIALE AUX ÉTATS-UNIS**

En 2010, l'Assemblée générale de la Coalition mondiale s'est tenue aux États-Unis, à San Francisco. Innovation par rapport aux Assemblées générales précédentes, la Coalition mondiale a proposé une session de formation de deux journées. Trois séances plénières, quatre tables rondes et quatre ateliers ont regroupé **200 participants** pour des échanges riches d'apprentissage.

Cette rencontre sur le sol américain a permis de préparer de manière idéale la 8e Journée mondiale dédiée aux États-Unis.

L'Assemblée générale 2010 a validé la prise d'autonomie de la Coalition mondiale. Cette indépendance devrait être effective au début de l'année 2012.

ACTIVITÉ 2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE AU MAROC

LE MAROC

Le Maroc est un pays clé dans le monde arabe. Le Maroc n'a plus procédé à des exécutions depuis 1993 et le roi Mohammed VI, qui n'a jamais signé d'ordre d'exécution, montre des signes d'ouverture sur la question.

Cependant, la situation marocaine est ambiguë et le risque de voir le débat s'enliser est réel. Fondements religieux et attentats terroristes, freinent les velléités politiques abolitionnistes du pouvoir royal comme exécutif. Des changements sur le front de l'abolition au Maroc auraient pourtant un impact considérable dans le monde arabe. ECPM en a fait, depuis plusieurs années, un pays cible!

ECPM s'est fait une priorité d'accompagner la société civile marocaine dans sa lutte en faveur de l'abolition depuis 2004. Grâce à l'obtention d'un financement européen spécifique en 2010, cet engagement a pris une toute autre ampleur dès le début de l'année 2011.

Elaboré en partenariat avec l'Organisation marocaine des droits humains, présidée par Amina Bouayach et en association avec la Coalition marocaine contre la peine de mort, le projet baptisé « Renforcement et structuration du mouvement abolitionniste marocain » vise à mobiliser l'ensemble des acteurs abolitionnistes marocains afin de provoquer un vrai débat dans le pays.

L'ensemble des actions et des outils prévus dans le cadre de ce projet permettront aux membres de la Coalition marocaine contre la peine de mort de renforcer leurs capacités de mobilisation de l'opinion publique et de lobbying et permettront à la Coalition marocaine, seule acteur capable de porter haut et fort le débat, d'acquérir poids et légitimité nécessaires pour inciter les autorités à franchir le pas.

Le projet a débuté officiellement en janvier 2011 et durera 24 mois. Il est le fruit d'un travail constant sur l'année 2010 et le résultat de plusieurs réunions de concertation à Rabat. **Ce projet draine de nombreux espoirs, au Maroc comme au niveau international, et nous espérons, très vite, obtenir de premiers résultats encourageants.**

SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ABOLITION EN REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'engagement d'ECPM dans la région des Grands Lacs date de 2004 avec la réalisation d'une mission d'enquête dans les couloirs de la mort et la mise en œuvre d'une campagne de lobbying auprès des principaux dirigeants politiques et de l'administration pénitentiaire. L'amélioration des conditions de détention des condamnés à mort du centre pénitencier et de rééducation de Kinshasa est une avan-

Assemblée générale de la Coalition marocaine contre la peine de mort.



RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

cée à mettre sur le compte de cette campagne. Créée en 2007, la Coalition des Grands-Lacs contre la peine de mort est le principal organe de la société civile qui agit en faveur de l'abolition de la peine de mort dans la région.

En 2010, ECPM a soutenu la Coalition des Grands Lacs dans son travail de lobbying en faveur de la loi d'abolition en République démocratique du Congo (RDC), dite Mbata. Les 18 et 25 novembre 2010, l'Assemblée nationale congolaise a débattu de la loi sur l'abolition de la peine de mort, suite à l'initiative d'André Mbata Mangu, professeur aux facultés de droit des universités de Kinshasa et d'Afrique du Sud. Discutée dans le cadre d'un projet de loi visant à harmoniser le droit congolais avec le statut de Rome de la Cour pénale internationale, cette proposition a ouvert un débat sans précédent.

En marge des débats, un intense plaidoyer a été effectué par ECPM et la Coalition des grands lacs, représentée par maître Ngondji, président de l'association Culture pour la paix et la justice. Avec l'appui financier et technique d'ECPM, maître Ngondji a multiplié les contacts avec les journalistes, parlementaires et diplomates de pays abolitionnistes amis de la RDC pour s'assurer de leur soutien. Au terme de discussions, d'une rare violence selon les témoins, le projet a été jugé irrecevable dans le contexte actuel de la RDC et refusé avec une majorité écrasante. Malgré la déception suscitée, un pas très important vient d'être franchi dans le combat abolitionniste en RDC : l'examen d'un projet de loi d'abolition de la peine de mort est une grande première !

MISSION DE LOBBYING AU LIBAN

Suite aux messages d'espoir diffusés par le ministre de la Justice du Liban Ibrahim Najjar, lors de la cérémonie solennelle du 4e Congrès mondial, ECPM a entrepris, en juillet 2010, une mission de lobbying auprès des acteurs politiques libanais dans le but d'étudier les conditions permettant de parvenir à l'abolition. Avec l'appui d'Antoinette Chahine, ex-condamnée à mort libanaise, le directeur d'ECPM a ainsi rencontré de nombreuses personnalités des plus influentes, parmi lesquelles maître Amal Haddad, bâtonnier de Beyrouth, Ghassan Moukhaiber, député et rapporteur de la Commission des droits de l'homme du parlement et bien sûr le ministre Ibrahim Najjar.

Si le contexte politique actuel ne favorise pas l'instauration d'un débat immédiat sur la question de la peine de mort au Liban, l'ensemble des personnalités rencontrées ont affiché leur soutien aux initiatives visant à sensibiliser le public à l'abolition. Dans ce cadre, ECPM prépare pour 2011, une campagne de lobbying et d'information ciblée autour de la tenue d'une conférence publique et d'actions de sensibilisation à destination des jeunes collégiens et lycéens libanais.

Dans les prisons de la République démocratique du Congo/AntoinetteChahine figure emblématique de la lutte contre la peine de mort au Liban.



ACTIVITÉ 3

SENSIBILISER ET ÉDUIQUER À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

ÉDUIQUER À L'ABOLITION DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES : ECPM À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES

Forte de l'agrément du **ministère de l'Éducation nationale**, ECPM a poursuivi son programme ambitieux d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort dans les collèges et lycées français. Soutenu par la région Ile-de-France, le département de la Seine Saint-Denis, le ministère de la jeunesse et des sports, la ville et le Barreau de Paris, ECPM provoque le débat à l'intérieur des classes. En lien avec les programmes d'éducation civique, français, littérature et société, histoire, anglais ou encore d'arts plastiques, ECPM conçoit ses interventions avec l'équipe enseignante et adapte le débat en fonction des niveaux, des âges et de l'intérêt des élèves.

Pour accroître l'efficacité de ses interventions scolaires, ECPM a développé des **modules de cours** adaptés au programme et mis à disposition des enseignants : l'autobiographie, l'argumentation et le dessin de presse au service de l'abolition de la peine de mort.

Dans le but de diversifier son offre pédagogique, ECPM, en partenariat avec la troupe de théâtre semi-professionnelle la « Fabrik », a aussi créé un spectacle inspiré d'Antoinette Chahine ancienne condamnée à mort libanaise « Crime d'innocence » !

La richesse des interventions tient dans la force des témoignages. Anciens condamnés à mort libérés, proches de victimes refusant une justice qui tue, avocats et sociologues, les **témoignages** proposés à la jeune génération n'ayant pas vécu la peine de mort, sont autant de moments propices au débat et à la réflexion sur l'implication passée ou présente du maintien de la peine capitale dans l'arsenal judiciaire d'un pays. Avec la volonté de toucher en priorité des établissements à forte mixité socioculturelle, le programme cherche à prolonger le débat au sein des familles au regard de la situation de leur pays d'origine. En 2010, **15 interventions** dont sept en Seine Saint Denis ont été réalisées lors de deux temps forts organisés pour célébrer la Journée mondiale contre la peine de mort et l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'exposition « Sur le chemin de l'abolition universelle » enrichie de trois nouveaux panneaux (Le Japon,

la Coalition mondiale contre la peine de mort et les institutions internationales), de même que les modules de cours sont des outils pédagogiques extrêmement appréciés des professeurs comme des élèves.

En 2011, année des 30 ans de l'abolition de la peine capitale en France, ECPM souhaite renforcer son offre pédagogique et améliorer l'impact de son programme en élargissant son public cible en France.

OUVRIR LES CONSCIENCES, FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN, ÉDUIQUER À L'ABOLITION C'EST :

2 122 élèves sensibilisés, 1 618 lycéens et 504 collégiens !

27 interventions dans 12 villes de 4 départements

18 intervenants et témoins directs mobilisés de 4 nationalités différentes

PUBLIER POUR INFORMER, CAPITALISER LES SAVOIRS ET AGIR : DES PUBLICATIONS AU SERVICE DE L'ÉDUIQUER

Depuis sa création, ECPM développe une politique éditoriale rigoureuse afin de répondre aux besoins d'information sur la situation de la peine capitale dans le monde. ECPM propose une information à jour sur les sujets qui font l'actualité internationale de la peine de mort. Seule association française spécialiste du combat international abolitionniste, ECPM s'attache à décliner son message sur tous les supports d'édition pour toucher le plus grand nombre : site Internet, newsletter électronique, publications (journaux, livres...). Véritable outil d'éducation, les publications sont le support des interventions dans les écoles et concourent à enrichir l'offre pédagogique proposée aux enseignants.

EN LIGNE WWW.ABOLITION.FR : LE PORTAIL FRANCOPHONE DE L'ABOLITION

En 2010, www.abolition.fr c'est une fréquentation toujours aussi soutenue et d'avantage de personnes sensibilisées grâce à la lettre de l'abolition !

Le site Internet, www.abolition.fr, est la vitrine d'Ensemble contre la peine de mort, la porte d'accès pour le grand public à l'information sur la peine capitale et un outil essentiel d'éducation et de sensibilisation à l'abolition. Le portail propose aussi bien une section actualité que des dossiers thématiques, des pétitions et un Espace condamnés pour correspondre avec un condamné à mort. Abolition.fr est également doté d'un espace multimédia compilant interviews et témoignages-radios des acteurs majeurs et grands témoins mondiaux de l'abolition.

ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

En 2010, l'association a préparé avec son prestataire, La face B, une nouvelle version du site afin de le rendre plus attractif. La nouvelle version, plus ergonomique, a pour ambition de faciliter l'accès des internautes aux informations sur la peine capitale. Afin de faire du site www.abolition.fr une interface pour les enseignants, un onglet spécialement dédié à l'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort sera créé. Cette nouvelle version du site Internet sera lancée officiellement au premier semestre 2011 !

LE MAIL DE L'ABOLITION

Le mail de l'abolition, newsletter mensuelle, permet de maintenir un lien privilégié avec les adhérents d'ECPM, ainsi qu'avec tous ceux intéressés par le débat abolitionniste. Chaque mail de l'abolition sort en début de mois et retrace l'actualité du mois précédant avec un thème privilégié, un éditorial du directeur, ainsi qu'une sélection d'informations clés. Le mail de l'abolition ne se veut pas exhaustif dans son traitement de l'information mais choisit ses sujets selon leur portée universelle et l'implication qu'ils ont sur le débat mondial. Il annonce enfin, l'agenda abolitionniste pour le mois à venir et un condamné recherchant des correspondants est mis à l'honneur tous les mois pour encourager les internautes à entreprendre une correspondance.

Avec 1 068 139 pages visitées en 2011, la fréquentation du site Internet d'ECPM reste très importante, signe d'un intérêt non démenti de nos concitoyens et du grand public francophone pour le sujet et de la vigueur d'ECPM capable de fédérer le grand public sur des sujets tels que les Congrès mondiaux, la Journée mondiale ou le cas de Hank Skinner.

WWW.ABOLITION.FR

Informers les citoyens, sortir les condamnés à mort de leur isolement

Le site d'Ensemble contre la peine de mort c'est :
1 068 139 (+22,9 %) pages vues et 282 360
(+26,3 %) visiteurs uniques en 2010!
Plus de 30 000 abonnés à la lettre d'information !
L'espace dédié à la correspondance avec les
« condamnés » compte aujourd'hui 367 condamnés
à mort de 20 pays différents.

SUR PAPIER, LE JOURNAL DE L'ABOLITION

Diffusé gratuitement, le Journal de l'abolition informe en huit à seize pages sur les dossiers d'actualité de l'abolition et invite à se mobiliser contre la peine de mort. Réalisé par la rédaction d'ECPM et imprimé gracieusement par notre partenaire Ouest France à 10 000 exemplaires, le Journal de l'abolition est envoyé à la presse, aux décideurs et est distribué aux adhérents et au public lors des actions de l'association. Il est disponible en téléchargement sur le site Abolition.fr

Le Journal de l'abolition dédié au 4^e Congrès mondial, est paru début février 2010. Cette treizième édition, entièrement bilingue français-anglais, rend compte de l'actualité de la peine de mort en 2010, met à l'honneur la richesse du programme du Congrès et donne la parole aux principaux acteurs abolitionnistes investis dans l'événement. Ce Journal a permis à nos lecteurs de se rendre compte de la vigueur du combat abolitionniste mondial, qu'il soit politique, militant ou encore artistique, grâce à la publication d'articles sur l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union européenne, les Nations unies, et les interviews de José Luis Zapatero, Emilie Loizeau... Pour ce numéro, ECPM a bénéficié du soutien de l'association

« 7 jours contre la peine de mort » organisé par ECPM : marche militante !



SENSIBILISER ET ÉDUIQUER À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

« Cartooning for peace » et de nombreux dessins de presse ont illustré le Journal.

La quatorzième édition du Journal de l'abolition est parue à l'occasion du 10^e anniversaire d'ECPM, en octobre 2010. Cette édition est très largement revenue sur la problématique de la peine de mort aux États-Unis, pays cible de la 8^e Journée mondiale contre la peine de mort. Nos lecteurs ont ainsi pu découvrir les témoignages de plusieurs militantes actives, engagées en faveur de l'abolition de la peine de mort aux États-Unis : Claude Guillaumaud-Pujol, Sandrine Ageorges-Skinner, et Gloria Killian. Ce numéro spécial 10 ans d'ECPM a aussi été l'occasion de faire un bilan de l'action menée par l'association depuis sa création. Ce numéro a aussi permis aux lecteurs de découvrir les affiches lauréates du concours international organisé par Poster for tomorrow sur le thème « Death is not justice ».

CÉLÉBRER LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION ET LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT : UN MOMENT FÉDÉRATEUR POUR LES ACTEURS FRANÇAIS

Le 9 octobre 2010, veille de la **8^e Journée mondiale contre la peine de mort**, ECPM fêtait ses 10 ans de lutte abolitionniste !

L'occasion était idéale pour organiser un événement de sensibilisation de grande envergure.

« 7 jours contre la peine de mort », voilà le mot d'ordre que s'est fixé ECPM pour sensibiliser le plus grand nombre sur ce sujet délicat.

DES ACTIONS DANS LES ÉCOLES

Le programme « Eduquer à l'abolition » a tout d'abord été mis à l'honneur. Sur une semaine, deux à trois interventions par jour, organisées dans une dizaine d'établissements scolaires franciliens ont permis aux élèves de rencontrer

Antoinette Chahine, figure emblématique du combat abolitionniste au Liban et **Gloria Killian** condamnée à tort en Californie et membre d'une association de défense des droits des femmes condamnées à mort. Pour sensibiliser le grand public, ECPM a installé son exposition « Sur le chemin de l'abolition universelle » du 4 au 8 octobre dans le hall de l'université de Nanterre et l'exposition réalisée par **Caroline Planque** et intitulée « Les visages de la peine de mort » sur les grilles du parc des Buttes Chaumont à Paris.

DEUX GRANDS DÉBATS

La peine capitale aux États-Unis, thème de la 8^e Journée mondiale a été le sujet d'une table ronde organisée à l'Université de Nanterre qui a réuni une centaine d'étudiants.

Point d'orgue des célébrations, une conférence au barreau de Paris, en présence de **Robert Badinter**, a réuni plus de **300 personnes**. Le succès de cette conférence est à mettre sur le compte de la richesse et de la qualité des exposés des intervenants de nationalités différentes et témoins à divers niveaux de la réalité de la peine capitale dans le monde. Avocats tels que maître Sédillot (administrateur d'ECPM défendant des condamnés à mort) et maître Mostafaei (ancien avocat de Sakinneh Mohammadi condamnée à la lapidation en Iran), diplomates, anciens condamnés à mort et proches de condamnés ont su captiver l'attention des participants.

TOUCHER LE GRAND PUBLIC

ECPM s'est associé à divers événements culturels grand public. Avec « Posters for Tomorrow », qui a exposé une collection de 100 affiches sur la peine de mort pendant une semaine au musée des arts décoratifs, avec la Ligue des Droits de l'homme et le collectif unitaire de soutien à Mumia Abu Jamal, pour une soirée débat autour du film *Les Derniers mots de Frances Newton* réalisé par Thomas Giefer.

« Mobilisation éclair » des acteurs français de la Coalition mondiale sur le parvis de Beaubourg à Paris.



L'ensemble des événements a été largement médiatisé grâce à l'organisation d'une conférence de presse au Sénat sur le thème « Les visages de la peine de mort » et la réalisation d'une campagne d'affichage reprenant le thème « La peine de mort nuit gravement à l'humanité ».

UNE MOBILISATION ÉCLAIRE SUR LE PARVIS DE BEAUBOURG

La 8^e Journée mondiale contre la peine de mort a été l'occasion pour ECPM en partenariat avec les acteurs français de la Coalition mondiale contre la peine de mort (ACAT, Amnesty International France, LDH et FIDH, Collectif unitaire de soutien à Mumia Abu Jamal) d'organiser un « Flashmob » (mobilisation éclairée) chorégraphié par Philippe Lafeuille. **150 bénévoles** ont dansé au son d'une musique rythmée diffusée sur le parvis de Beaubourg pendant plusieurs minutes, attirant un public curieux et de nombreux médias nationaux. Cet événement était suivi d'une marche de mobilisation contre la peine de mort où ont été scandés des slogans abolitionnistes pour rappeler à tous l'horreur de ce châtiment.

Les événements organisés au cours des 10 ans d'ECPM et de la célébration de la Journée mondiale contre la peine de mort ont connu un tel succès, que l'équipe compte mettre la même énergie et encore plus de créativité dans l'organisation de la commémoration des 30 ans de l'abolition de la peine de mort en France, de mai à octobre prochain.

HONK!

En 2010, année dédiée aux États-Unis, ECPM a choisi d'élaborer un documentaire, vivant et largement diffusable à un public francophone et anglophone, averti ou non, pour témoigner de l'enjeu de l'abolition universelle à partir du cas spécifique des États-Unis. Ce documentaire donne la parole à ceux qui ont mis un doigt dans l'engrenage de la peine capitale, qu'ils soient du côté des condamnés, des victimes, voire de l'État. Avocats, familles de victimes, anciens condamnés et leurs familles, directeurs de prison ou jurés, ces témoignages interpellent directement le public et le forcent à s'interroger sur l'utilité de cette peine qui engendre plus de souffrances qu'elle est censée en réparer.

Réalisé en partenariat avec la société de production Andolfi, « HONK! » sera diffusé à travers des réseaux de diffusion spécifiques. Il sera un outil pour tous au profit de l'éducation à l'abolition.

Le lancement officiel du documentaire est prévu en octobre 2011 pour la Journée mondiale contre la peine de mort et les 30 ans de l'abolition de la peine de mort en France.

ECPM À LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC

Pour la sixième année consécutive, ECPM a participé à la **Gay-Pride**, avec son char « Pas d'homo à l'échafaud », sous le mot d'ordre : « Violences, discriminations : ASSEZ ! Liberté et égalité partout et toujours ». Placé en tête de cortège, le char d'ECPM a sensibilisé le public réuni sur les neuf pays qui continuent d'exécuter les homosexuels. Cette édition a aussi été l'occasion pour ECPM de lancer une campagne de pétition intitulée « **Homos en danger, l'Ouganda va voter** », adressée au Parlement ougandais, au moment même où il examinait un projet de loi visant à incriminer « l'homosexualité aggravée » et à la sanctionner par la peine capitale. Extrêmement bien accueillis par le public tout au long du parcours, les bénévoles mobilisés ont réussi à recueillir plus de 3 000 signatures, soit le double du nombre récolté en 2009.

Comme chaque année depuis bientôt sept ans, ECPM a répondu présent à l'appel lancé par les organisateurs de la fête de l'Humanité. Notre stand, qui a enregistré une forte affluence, a permis d'aller à la rencontre du grand public afin d'informer et de mobiliser sur les événements majeurs du combat abolitionniste. Résolument militante, cette édition a une nouvelle fois permis de récolter plusieurs milliers de signatures plaidant ainsi pour un renforcement du lobbying auprès de trois pays cibles : l'Ouganda, l'Iran et les États-Unis.

2010 a aussi été marquée par la seconde participation d'ECPM au Forum international des droits de l'homme de Nantes. Cette édition, dont la thématique portait sur « les conséquences de la crise économique dans la promotion, la mise en œuvre et la défense des droits de l'homme » a permis de sensibiliser le public au thème de la peine de mort, notamment par l'organisation d'une table ronde sur le dessin de presse au service de l'abolition de la peine de mort, en présence de Damien Glez, Nikahang Kowsar et Kianoush Ramezani, membres de Cartooning for peace.

ACTIVITÉ 4

SORTIR LES CONDAMNÉS À MORT DE L'ISOLEMENT

Le sort des condamnés à mort au sein de l'univers carcéral est marqué par la nature même de la peine infligée : la peine capitale ne laisse aucun espoir de sortie. De plus, les conditions de détention des condamnés à mort sont en général plus sévères et difficiles que celles des détenus à temps : couloirs de la mort, défaillance sanitaire et sociale, isolement, jusqu'au manque de nourriture dans de nombreux pays...

Depuis 2004, ECPM s'engage auprès des condamnés à mort en développant un modèle de missions d'enquête et en ouvrant en ligne sur Abolition.fr un « Espace condamnés » permettant de relayer les besoins d'aide et de correspondance de condamnés à mort du monde entier auprès du public le plus large possible. ECPM dénonce aussi, à travers ses campagnes, des cas emblématiques de la cause abolitionniste.

L'ESPACE CONDAMNÉ D'ABOLITION.FR : UN OUTIL POUR AIDER LES CONDAMNÉS À MORT

Parce qu'un condamné oublié est déjà à moitié mort, ECPM développe depuis 2004 sur son site www.abolition.fr un Espace condamnés s'attachant à recenser le plus grand nombre de cas de condamnés à mort et présentant des fiches d'identité et d'action accessibles à tous. Aux États-Unis, sur les 3 500 condamnés à mort, quelques centaines seulement ont la chance d'avoir un correspondant et des liens avec l'extérieur. Dans le reste du monde, la situation est bien pire : dans les pays d'Afrique il est difficile de connaître l'identité des victimes de la peine capitale, au Japon, les condamnés sont tenus au secret.

L'Espace condamnés du site Internet a pour objectif de relayer les demandes de condamnés à mort du monde entier : recherche de correspondances, besoin de soutien ou de financement, action urgente pour protester contre une exécution programmée... Mis à jour régulièrement, il est alimenté avec les informations fournies par d'autres associations et la presse. Une personne est chargée de cette mise à jour et répond aux interrogations des particuliers.

Un total de 367 condamnés à mort de 20 pays est recensé

Arabie saoudite	4 condamnés
Chine	7 condamnés
Émirats arabes unis	2 condamnés
États-Unis	241 condamnés
Inde	3 condamnés
Indonésie	5 condamnés
Iran	7 condamnés
Japon	67 condamnés
Malaisie	5 condamnés
Maroc	6 condamnés
Ouganda	6 condamnés
Pakistan	2 condamnés
Autorité palestinienne	2 condamnés
Zambie	4 condamnés

Et, 6 pays qui n'ont qu'un condamné à mort recensé : Bangladesh, Gambie, Somalie, Sri Lanka. Biélorussie, Kenya

AGIR AVEC NOUS, UN ENGAGEMENT, TROIS POSSIBILITÉS :

Parler de l'espace condamné, à votre famille, à vos amis, à vos collègues

Entreprendre une démarche de correspondance avec un condamné à mort

Nous rejoindre lors des campagnes de soutien aux condamnés, relayées dans la lettre mensuelle ou sur le site Internet

RÉPONDRE À L'URGENCE D'UNE CONDAMNATION À MORT ET SOUTENIR LES DÉFENSEURS DE L'ABOLITION

ECPM s'attache à venir en aide aux condamnés à mort et aux défenseurs de l'abolition de la peine de mort qui la saisissent et dont elle évalue que son modèle d'assistance peut être utile au dossier. ECPM ne se substitue pas aux avocats des pays cibles, mais apporte, sur décision du Conseil d'administration, sa contribution et son expertise. Les conditions d'intervention d'ECPM s'adaptent au cas défendu : campagne de mobilisation internationale, assistance juridique, appui diplomatique... La médiatisation du cas n'est pas systématique. Ce mode d'intervention est choisi uniquement s'il peut réellement servir la cause et permettre de dénoncer une problématique plus générale.

ECPM est vigilant quant à la protection des condamnés et des défenseurs de l'abolition partout dans le monde, et depuis 2010, ECPM a initié deux grandes campagnes emblématiques.

SORTIR LES CONDAMNÉS À MORT DE L'ISOLEMENT**JUSTICE POUR HANK!**

Le cas du condamné à mort Hank Skinner est emblématique du dysfonctionnement de la justice américaine. Condamné en 1995 pour un triple meurtre qu'il nie avoir commis, Hank Skinner s'est vu refuser à deux reprises par l'État du Texas les tests ADN qui pourraient prouver son innocence. Aux États-Unis, en effet, certaines juridictions fédérales refusent les procédures civiles et les condamnés à mort, en fonction de leur localisation, n'ont pas tous accès aux mêmes droits.

Lancé par ECPM le 24 février 2010, jour d'ouverture du 4^e Congrès mondial, en réaction à la première date fixée pour l'exécution de Hank Skinner, la campagne « Justice pour Hank » est devenue rapidement emblématique de la cause abolitionniste aux États-Unis. Leader de la campagne en France, aux côtés de Sandrine Ageorges-Skinner, épouse de Hank Skinner et membre de notre Conseil d'administration, ECPM n'a eu de cesse tout au long de l'année 2010 de sensibiliser sur son cas : auprès des médias (CNN, TSR, France 2...), des diplomates comme de l'opinion publique. Le rassemblement : « Justice pour Hank » organisé par ECPM à la Concorde le 24 mars, jour prévu de son exécution (stoppée 35 minutes avant l'heure prévue) a rassemblé 200 personnes et a été relayé par les grands médias français et étrangers. L'impact de la campagne d'ECPM a joué un rôle important dans la mobilisation internationale tandis que plusieurs responsables politiques européens, dont le gouvernement français, ont adressé des lettres à leurs homologues américains.

En outre, grâce à un appel au don auprès de ses adhérents, ECPM a pu recueillir un millier d'euros qui serviront aux frais de justice de Hank Skinner.

SOUTENIR LES DÉFENSEURS DE L'ABOLITION EN IRAN, CHINE ET RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'Iran, la République démocratique du Congo et la Chine ont été mis en exergue en raison de la radicalité de leur répression à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme. En 2010, l'assassinat du président de la Voix des sans voix, Floribert Chebaya en RDC, l'exil de Me Mohammad Mostafaei pour la défense de Sakineh Mohammadi Ashtiani en Iran et la détention de l'écrivain chinois Lia Yiwi dans les couloirs de la mort chinois sont à mettre sur le compte d'une telle politique.

Dans ces trois pays, la situation des défenseurs de l'abolition de la peine de mort est plus que précaire.

Dans ces trois pays, ECPM agit pour protéger les droits des défenseurs de l'abolition.

En novembre 2009, l'arrestation et l'emprisonnement d'Emad Baghi figure de l'abolition en Iran et lauréat du prix Martin Ennals 2009, juste avant sa venue au 4^e Congrès mondial où il devait recevoir un hommage de la communauté internationale, a lancé le démarrage de la campagne d'ECPM pour la protection des défenseurs de l'abolition en Iran. ECPM a constitué un réseau avec lequel elle travaille en synergie pour porter la voix des défenseurs de l'abolition iranien à travers des actions de visibilité et des conférences de presse.

En juillet 2010, à l'invitation d'ECPM, M. Saba Nasri, ancien prisonnier politique, a témoigné pour la première fois devant les journalistes réunis au Centre d'accueil de la Presse Etrangère des conditions de vie des condamnés à mort en Iran. Incarcéré pendant plusieurs mois à la prison d'Evin, Saba Nasri, a partagé la même cellule que Farzad Kamangar et Farhad Vakili, deux des cinq prisonniers politiques exécutés le 9 mai 2010. Il a témoigné au côté de

« Justice pour Hank ! ». Sensibiliser médias, citoyens et politiques sur ce cas emblématique.



SORTIR LES CONDAMNÉS À MORT DE L'ISOLEMENT

Dawud Azadfar, porte-parole de l'association « Démocratie et droits de l'homme en Kurdistan », Kianoush Ramezani, caricaturiste exilé, Me Khalil Bahrmanian, avocat de trois des cinq personnes exécutées le 9 mai 2010 (par téléphone).

Tout au long de l'année 2010, ECPM a mis l'Iran à l'honneur dans ses programmes d'éducation grâce à l'implication de témoins iraniens dans les classes (Kianoush Ramezani) ou lors des conférences grand-public (Maître Mostafaei au barreau de Paris). ECPM n'a eu de cesse de dénoncer la situation tragique de ce pays à travers des communiqués de presse réagissant aux événements. La nouvelle arrestation d'Emad Baghi en décembre 2010 après seulement quelques mois de liberté a particulièrement ému l'association qui a affirmé par communiqué de presse son soutien à Emad Baghi (voir encart) et à sa famille dans son combat pour le respect de son droit le plus fondamental, le droit d'expression et dans son appel adressé à l'ONU pour la création d'une « Journée internationale de défense des prisonniers ».

En 2010, ECPM a permis à Liévin N'Gondji, avocat à Kinshasa et grand défenseur de l'abolition dans son pays d'obtenir une protection diplomatique face aux atteintes à sa sécurité personnelle suite à l'assassinat de son confrère Floribert Chebaya.

OUR BODY, DÉCISION FINALE DE LA COUR DE CASSATION

La décision de la Cour de cassation en date du 16 septembre 2010 a confirmé l'interdiction de l'exposition « Our Body » prononcée en première instance et en appel au mois d'avril 2009. La Cour de cassation a mis ainsi un terme à la procédure engagée par ECPM et Solidarité Chine, afin de mettre fin à l'exploitation commerciale de corps humains très probablement issus de dépouilles de condamnés à mort chinois.

Par cette décision forte et inédite en France, la justice conforte nos associations dans leur position et leurs arguments en estimant que l'exhibition de cadavres humains à des fins commerciales est illégale.

**EMADEDDEIN BAGHI:
UN ESPRIT LIBRE ET ICONOCLASTE**

Journaliste, théologien, acteur de la société civile et des droits de l'homme en Iran, Il est aussi fondateur de l'association de défense des droits des journalistes et l'auteur de 27 livres, dont 13 ont été censurés, particulièrement « Le droit à la vie » qui dénonce la peine de mort dans son pays. Il est l'ex-rédacteur-en-chef du journal Jomhouriati et a fondé l'Association pour la défense des droits des prisonniers.

Il a obtenu le Prix des droits de l'homme de la République française en 2005 pour sa campagne en faveur de l'abolition de la peine de mort en Iran, ainsi que le Prix Martin Ennal en 2009, qui récompense une personnalité pour son engagement en faveur des droits de l'Homme. Emadeddin Baghi a adressé en 2010 avec ECPM un appel à l'ONU pour la création d'une « Journée internationale de défense des prisonniers ». Son combat s'inscrit dans une réflexion poussée sur l'interaction entre la lutte contre la peine de mort et la Shari'a. Il tente en permanence, de montrer combien la Shari'a (la loi islamique) n'est pas incompatible avec l'application d'une justice, sans peine de mort.

Emadeddin Baghi a été une nouvelle fois arrêté le dimanche 5 décembre 2010 après s'être rendu à une convocation du tribunal. Depuis dix ans, Emadeddin Baghi a été convoqué plus de 85 fois devant le tribunal, a été emprisonné trois fois et ainsi passé 4/5 de son temps en prison. ECPM agit à travers sa campagne internationale sur l'Iran pour que l'ensemble des acteurs internationaux réagissent à la situation inadmissible d'Emadeddin Baghi!

**UNE CAMPAGNE INTERNATIONALE
L'EUROPE DOIT RÉAGIR!**

ECPM a lancé avec le cabinet d'avocat anglais Reprivee une campagne internationale visant à mobiliser les pouvoirs publics, les laboratoires pharmaceutiques et l'Union européenne pour interdire les exécutions aux États-Unis à partir de produits importés d'Europe. ECPM et ses partenaires en Europe ont interpellé les laboratoires pharmaceutiques afin qu'ils se positionnent publiquement contre ces utilisations en déclarant officiellement leur opposition à l'utilisation de médicaments fabriqués ou vendus par leur compagnie pour l'exécution de prisonniers et en approuvant un contrôle européen renforcé. ECPM a également interpellé les États européens pour que leurs voix se fassent entendre et qu'avec l'Union européenne ils réaffirment haut et fort que le règlement européen (CE) n° 1236/2005 est plus que jamais d'actualité.

**JEFFREY LANDRIGAN
A ÉTÉ EXÉCUTÉ AVEC UN ANESTHÉSANT
IMPORTÉ DU ROYAUME-UNI**

ECPM était présent le 26 octobre 2010 devant le pénitencier de Florence en Arizona, afin de protester contre l'exécution, par du thiopental importé du Royaume-Uni, de Jeffrey Landrigan en Arizona.

**MISSION D'ENQUÊTE DANS LES COULOIRS
DE LA MORT AUX ÉTATS-UNIS**

Après avoir été récompensé du Grand prix des droits de l'homme de la République française, pour sa mission d'enquête dans les couloirs de la mort en République démocratique du Congo, ECPM a mené en 2010 une enquête sociologique témoignant de la dichotomie entre la peine de mort et les principes démocratiques en s'appuyant sur le cas des États-Unis, pays cible de la Journée mondiale 2010. ECPM a mené cette enquête afin d'appréhender le lien entre démocratie et peine de mort dans « la plus grande démocratie » du monde. Au regard des normes internationales en matière d'incarcération, mais également au regard des principes généraux de la justice dans un pays démocratique, la peine de mort, aux États-Unis, est analysée comme une torture polymorphe. Cette enquête, réalisée dans sept États, Californie, Utah, Oklahoma, Texas, Mississippi, Tennessee, et Pennsylvanie, sera publiée en 2011.

La peine de mort aux États-Unis, une torture polymorphe. Mission d'enquête d'ECPM dans 7 États américains



ACTIVITÉ 5

ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

RAPPORT FINANCIER 2010

En 2010, ECPM présente un compte de résultat positif de 29 529 €. Cet exercice confirme la bonne gestion de l'association depuis plusieurs années, et sa consolidation qui a permis l'embauche d'un salarié en contrat aidé début 2011. Toutefois, comme chaque année, il apparaît que les équilibres financiers évoluent très vite en fonction de l'obtention des subventions et que certaines sont obtenues après le démarrage des actions. ECPM reste financé à plus de 95 % par des subventions publiques provenant des gouvernements français, étrangers et d'organisations intergouvernementales. Ces bailleurs, bien que récurrents et fidèles, réévaluent chaque année leur aide. Afin de consolider l'association et de prévoir tout risque de diminution des subventions publiques lié au contexte économique, l'association souhaite de nouveau pour 2011 arriver à un fonds de réserve associatif équivalent, au moins, à un trimestre de fonctionnement.

ECPM à la rencontre du grand public, ici la fête de l'Humanité.



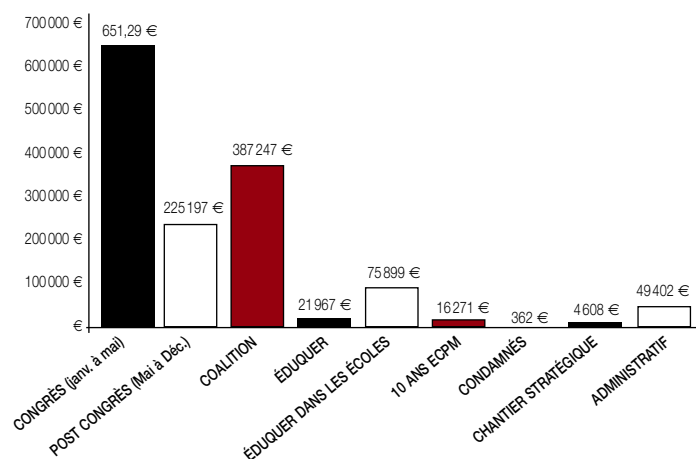
ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

BILAN	31/12/10	31/12/09	Var	31/12/08	31/12/07
Fonds associatif et réserves	110 337	84 459	25 878	55 779	-12 536
Résultat de l'exercice	29 529	25 878	3 651	28 680	68 315
Provisions Réglementées	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
FONDS PROPRES	139 866	110 337	29 529	84 459	55 779
FONDS DEDIES			0		
PROVISIONS	15 000	15 000	0	0	0
EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME	0	0	0	0	0
1. FONDS PERMANENTS	154 866	125 337	29 529	84 459	55 779
			0		
Immobilisations incorporelles	-1 812	-1 812	0	-1 214	0
Amortissement immos incorporelles	1 444	1 295	150	259	0
Immobilisations corporelles	-22 670	-22 670	0	-18 386	-15 892
Amortissement immos corporelles	18 959	17 381	1 578	13 307	8 536
Immobilisations financières	-11 889	-11 889	0	-11 994	-11 994
Provisions immos financières	0	0	0	0	0
2. IMMOBILISATIONS NETTES	-15 968	-17 695	1 727	-18 028	-19 350
			0		
3=1+2 FONDS DE ROULEMENT	138 898	107 642	31 256	66 431	36 430
			0		
Financeurs et comptes rattachés	-260 109	-767 294	507 185	-8 451	0
Encours sur activité	0	0	0	0	0
Produits d'avance	502 226	1 376 912	-874 686	60 000	261 540
Fournisseurs et comptes rattachés	26 726	13 290	13 436	52 278	8 626
Provisions sur financements	0	0	0	0	0
BESOINS DU CYCLE D'EXPLOITATION	268 843	622 908	-354 065	103 827	270 166
Créances et dettes fiscales et sociales	79 758	95 631	-15 873	67 963	46 465
Autres créances et dettes	22 797	2 706	20 091	-89 470	2 011
Autres provisions	0	0	0	0	0
Charges d'avance	-415	-853	438	-2 253	-2 531
4. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	370 983	720 391	-349 408	80 068	316 111
			0		
5=3+4 BESOIN OU CAPACITE DE REFINANCEMENT	509 881	828 033	-318 152	146 499	352 541
			0		
Valeurs de placement	0	0	0	0	0
Banques	-509 586	-827 377	317 791	-145 825	-352 364
Caisses	-296	-657	361	-674	-177
6. TRÉSORERIE	-509 881	-828 033	318 152	-146 499	-352 541

EMPLOI DES RESSOURCES PAR ACTIONS (EN EUROS)

En 2010, ECPM a de nouveau consacré ses forces aux deux activités phares de l'association : le Congrès mondial, tenue de l'évènement et capitalisation, et le développement de la Coalition mondiale.

Le programme « Éduquer à l'abolition de la peine de mort dans les collèges et lycées français » a continué, quant à lui, à prendre de l'ampleur dans notre projet associatif.



ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/10	31/12/09	Var 10-09	31/12/08	31/12/07
Ventes et prestations diverses	9 333	8 359	975	10 015	56 268
Subventions d'exploitation	1 423 367	679 823	743 545	618 000	660 029
Dons, Adhésions et autres produits	28 700	18 455	10 245	27 097	50 956
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 461 401	706 636	754 765	655 112	767 252
			0		
Achats de biens à revendre	-7 531	0	-7 531	-2 739	0
Honoraires activités	-162 277	-37 137	-125 140	-78 230	-32 319
Salons, manifestations, impressions	-134 150	-15 385	-118 765	-33 156	-84 498
Voyages et déplacements	-313 120	-39 794	-273 326	-47 251	-108 863
Poste et télécom	-35 226	-18 806	-16 419	-22 841	-33 155
Total coûts directs	-652 303	-111 121	-541 182	-184 218	-258 835
Salaires et charges et taxes liées	-600 407	-467 985	-132 423	-342 736	-358 826
Droits d'auteurs	-83 716	-29 459	-54 256	-37 268	-26 811
Coût salarial	-684 123	-497 444	-186 679	-380 003	-385 637
MARGE NETTE	124 975	98 071	26 904	90 891	122 781
Taux marge nette	9 %	14 %		14 %	16 %
			0		
Locaux, fournitures admin, entretien et assurances	-75 405	-54 684	-20 721	-45 884	-37 125
Honoraires administratifs	-13 772	-9 076	-4 696	-9 744	-681
Dotations aux amortissements	-1 727	-5 110	3 383	-5 030	-5 598
CHARGES DE STRUCTURE	-90 905	-68 870	-22 035	-60 659	-43 404
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 427 331	-677 436	-749 895	-624 880	-687 876
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 070	29 200	4 870	30 232	79 377
			0		
PRODUITS FINANCIERS	1 236	200	1 036	116	0
CHARGES FINANCIÈRES	-5 513	-2 734	-2 779	-1 124	-1 581
2. RÉSULTAT FINANCIER	-4 277	-2 534	-1 742	-1 008	-1 581
			0		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	115	22 621	-22 506	0	4 772
Provisions nettes	0	-15 000	15 000	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-379	-8 409	8 030	-545	-14 253
3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-264	-789	524	-545	-9 481
RÉSULTAT NET	29 529	25 878	3 651	28 680	68 315

Mobiliser les médias français et internationaux sur la cause abolitionniste.



ASSEOIR L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

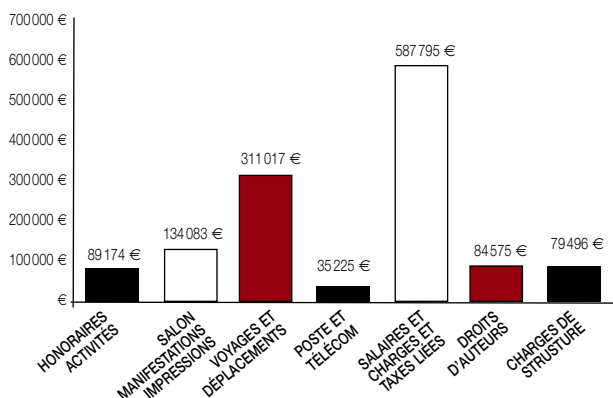
ANALYSE DES CHARGES 2009

Comme pour les années précédentes, les principaux postes de dépenses en 2010 concernent les **salaires et charges salariales (587 795 €)** et les **voyages et déplacements (311 017 €)**. Début 2010, l'équipe de salariés était renforcée pour l'organisation du Congrès. Les autres activités de l'association, lobbying international pour la Coalition mondiale, actions de sensibilisation en France s'appuient sur de nombreuses forces salariées mais impliquent très peu d'investissement en dehors des publications et outils pédagogiques. Les dépenses de voyages sont essentiellement liées à la prise en charge des intervenants et d'un grand nombre de congressistes « du Sud » pour le Congrès et aux activités de lobbying international de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Les **charges de structure (79 496 €)** d'ECPM n'augmentent que de 15 % par rapport à 2009 alors que les charges totales augmentent elles de plus de 100 %. Globalement, en cette année intense pour notre association avec la tenue du Congrès mondial, les charges de structure ne représentent que 6 % du total des charges de l'association, contre 10 % en 2009. En 2010, la part des salaires est de 41 % du total des charges (67 % en 2009).

BÉNÉVOLAT

En 2010, des procédures de suivi et quantification du bénévolat et prestations en nature ont été mises en place, en particulier dans le cadre du Congrès de Genève. Elles ont permis une évaluation précise de ce poste. Les contributions volontaires en nature s'élèvent à **176 363 €** et sont principalement liées au Congrès (gratuités, mise à disposition de locaux, bénévolat...) et aux prestations gratuites de maquettiste d'Olivier Déchaud et de soutien aux publications d'Emmanuel Maistre.



ANALYSE DES SOURCES DE FINANCEMENT 2010

Dons et Adhésions (27 547 €):

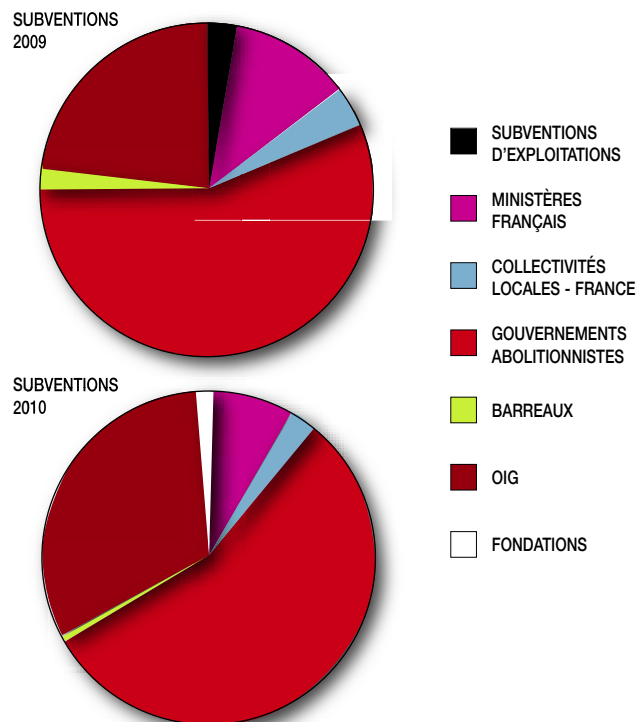
En 2010, les dons et adhésions sont en augmentation de 49 %. Plus précisément, les adhésions de particuliers ont augmenté de 94 % et s'élèvent à 8 880 €; les adhésions de personne morale ont diminué de 48 % et s'élèvent à 5 000 €; toutefois les contributions de personne morale ont cette année été faites aussi sous forme de dons (8 000 €). De ce fait, en 2010 les contributions totales des personnes morales sont en augmentation de 29 % pour le Congrès.

Ventes et Prestations diverses (9 333 €):

Ce poste de ressources est maintenu par rapport à 2009, et est essentiellement le fruit de la vente du kit du congressiste (4 974 €) et de remboursement de divers frais (2 724 €).

Subventions d'exploitation (1 422 727 €):

L'essentiel des ressources d'ECPM est de nouveau principalement issu des subventions (97 %). Ces subventions proviennent principalement du gouvernement français (maintenu à +19 %), des collectivités locales françaises (maintenu à +14%), des gouvernements abolitionnistes (en augmentation de 112 %, lié principalement aux subventions du gouvernement Suisse pour l'organisation du Congrès de Genève) et des OIG (lié aux subventions de l'Agence française de développement et de l'Union européenne pour le développement de la Coalition mondiale).



UNE GOUVERNANCE RATIONNALISÉE

UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Le système de gouvernance d'ECPM est celui d'une association française professionnelle, composée d'adhérents, de bénévoles, de salariés et gouvernée par une Assemblée générale annuelle, un Conseil d'administration trimestriel et des Bureaux mensuels.

En 2010 les efforts d'amélioration du suivi de la gestion comptable de l'association se sont poursuivis en lien avec le cabinet comptable Doucet&Beth. La saisie comptable en interne et le développement d'outils de suivi comptable ont permis une analyse précise des coûts par actions et par bailleurs. Les demandes des bailleurs en terme de bilans financiers deviennent de plus en plus complexes et variées. Dans ce contexte tous ces outils internes sont particulièrement importants.

Chaque année, Le cabinet du Commissaire aux Comptes Schmeltz et associés certifie de la bonne utilisation de nos ressources et d'une gestion saine et professionnelle de l'association.

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ABOLITION ET DES ACTEURS ABOLITIONNISTES

LES VALEURS FONDATRICES D'ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT :

L'association a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui permette : de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle.

L'association n'exprime aucune hostilité envers les peuples dont les États appliquent la peine de mort et est convaincue que tout État peut rendre justice sans recourir à la peine de mort.

L'association ne défend pas de cas particulier. Les conditions d'intervention d'ECPM sont évaluées au cas par cas : les condamnés défendus doivent être emblématiques et permettre de dénoncer une problématique générale.

Être « au service d'une cause » : En 10 ans, Ensemble contre la peine de mort, née de la volonté d'une poignée de militants, occupe désormais une place centrale dans le mouvement abolitionniste. L'association fait aujourd'hui référence dans le combat abolitionniste à travers deux axes forts de la lutte internationale pour l'abolition : les Congrès mondiaux et la Coalition mondiale contre la peine de mort. Ensemble contre la peine de mort a gagné sa légitimité en tant qu'organe fédérateur du mouvement abolitionniste grâce à **des valeurs fortes et un sens de l'éthique prononcé.**

Aujourd'hui, cette reconnaissance lui permet de s'engager plus fortement auprès des coalitions nationales, telle que la Coalition marocaine contre la peine de mort, pour à l'instar de son travail avec la Coalition mondiale, rendre ces acteurs incontournables pour défendre l'abolition dans leur pays.

Ensemble contre la peine de mort, c'est aussi une association singulière du paysage abolitionniste car aussi bien engagée pour son développement que pour celui de la Coalition mondiale contre la peine de mort :

Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale contre la peine de mort, ECPM est garant du développement de cet organe clé du combat abolitionniste qu'elle administre en collaboration avec le trésorier de la Coalition mondiale. Membre fondateur, ECPM fait parti des instances politiques de la Coalition mondiale à travers son Comité de pilotage.

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS, LE CŒUR DE L'ASSOCIATION

La vie de l'association est marquée par des moments forts de rencontres et d'échanges avec ses bénévoles et le grand public. En 2010, 73 bénévoles ont rejoint ECPM à Genève pour faire du Congrès une réussite ! Fidèles, nos bénévoles se sont mobilisés à nos côtés, à Nantes pour le Forum international des droits de l'homme, à Paris et en région parisienne pour la Journée mondiale contre la peine de mort, la fête de l'Humanité et la Gay-Pride !

En 2010, ECPM a renforcé son équipe permanente en créant le poste de responsable des programmes. L'obtention d'un financement européen pour un projet de 24 mois au Maroc est à mettre sur le compte de ce choix qui s'avèrera tout aussi judicieux pour accompagner, au mieux, nos partenaires marocains dans la mise en œuvre de ce projet.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2010

Bureau :

Olivier DECHAUD (graphiste maquettiste), Président
Véronique MARY (neuropharmacologue), Trésorière
Emmanuel MAISTRE (journaliste, éditeur), Secrétaire Général
Eric BERNARD (avocat), Secrétaire général adjoint

Membres :

Aicha DOUHO (chercheuse)
Sylvie LELAN (cadre de direction)
Marc ENJOLRAS (chef d'entreprise),
Emmanuel OUDAR (chef d'entreprise)
Marie-Françoise SANTARELLI (retraîtée de la fonction publique européenne)
Richard SEDILLOT (avocat), Porte parole d'ECPM

Ont intégré le CA en 2010 :

Claude GUILLAUMAUD-PUJOL (retraîtée de l'université)
Flora BARRE (secrétaire de rédaction), Trésorière adjointe
Sandrine AGEORGES-SKINNER (directrice de production)

L'ÉQUIPE PERMANENTE D'ECPM EN 2010

Raphaël CHENUIL-HAZAN, Directeur
Ariane GRESILLON, Directrice adjointe en charge du fundraising
Karine LANCELLE, Responsable financière
Nicolas PERRON, Responsable des programmes

Equipe Projet Coalition mondiale :

Maria DONATELLI, Coordinatrice projet Coalition mondiale
Aurélien PLACAIS, Chargée de campagnes
Priscilla PETIT, Chargée administrative et financière

Et en 2011... ECPM sera rejoint par :

Marianne ROSSI, chargée de mission
« Sensibilisation et éducation à l'abolition »



ECPM

www.abolition.fr
mail : ecpm@abolition.fr
tel : 01 57 63 03 57
fax : 01 57 63 89 25

Nos locaux :

3 rue Paul Vaillant Couturier
92 320 Châtillon

Le Siège social :

ECPM, 53 rue Patay
75013 Paris

7 RAISONS POUR UNE SEULE CAUSE

LA PEINE DE MORT EST :

Inefficace : elle ne dissuade jamais les criminels de tuer et il n'a jamais été prouvé qu'elle avait un effet sur le taux de criminalité.

Le Texas possède le plus fort taux de criminalité des États-Unis alors même qu'il est l'État qui exécute le plus : 24 exécutions en 2009 !

Illégale : c'est une violation du droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (art.3).

Le Yémen, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Soudan, exécutent encore des mineurs alors qu'ils ont ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant : 24 mineurs ont été exécutés ces trois dernières années.

Injuste : elle frappe souvent des individus issus des groupes minoritaires, et des personnes démunies sans ressource ni moyen de se défendre.

Aux États-Unis, les Afro-américains ne représentent que 14 % de la population alors que leur proportion est de 41 % parmi les détenus des couloirs de la mort et de 34 % parmi les personnes exécutées !

En Arabie saoudite près de la moitié des personnes exécutées sont des étrangers alors qu'ils ne représentent qu'un quart de la population.

L'homosexualité est encore passible de peine de mort dans neuf pays : Iran, Arabie saoudite, Afghanistan, Mauritanie, Soudan, Nigeria (États du nord), Yémen, Pakistan, Émirats arabes unis.

Cruelle, barbare et dégradante : c'est une double torture entre l'attente souvent très longue dans le couloir de la mort et l'exécution.

L'attente dans les couloirs de la mort peut durer de vingt à plus de trente ans aux États-Unis ou au Japon. Sakae Manda, condamné à mort japonais, était libéré après 32 ans dans le couloir de la mort.

En Iran le Code pénal établit que "les pierres ne doivent pas être assez grandes pour provoquer la mort avec un ou deux coups", afin que la mort soit lente et douloureuse. Aux États-Unis l'injection létale est source de souffrance : le protocole n'est pas aux normes vétérinaires. En 2006, Joseph Clark a vécu un supplice lors de son exécution qui a duré 90 minutes, soit le temps d'un match de foot...

Violente : elle ajoute un traumatisme au crime et multiplie les morts et les victimes, elle légitime la vengeance par la violence alors que la justice doit être rendue pour pacifier les relations sociales.

À côté d'associations de victimes, Ensemble contre la peine de mort se bat contre l'idée d'une justice qui tue et multiplie la souffrance et la violence.

Sans appel : alors même que la justice n'est jamais à l'abri d'une erreur, chaque année des innocents sont ainsi exécutés.

Aux États-Unis le nombre total de disculpations depuis 1973 s'élève désormais à 139 selon le Centre d'information sur la peine de mort américain.

2011 TRENTE ANS D'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE.

1981 RETOUR SUR UNE ANNÉE DÉCISIVE

24 janvier 1981 : L'abolition de la peine de mort figure au programme des "110 propositions" de la gauche pour l'élection présidentielle de mai 1981 (proposition n° 53 : "Abrogation de la peine de mort").

16 mars 1981 : Au cours de l'émission « Cartes sur table », François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, déclare qu'il est opposé à la peine de mort.

10 mai 1981 : Élection de François Mitterrand à la présidence de la République.

21 juin 1981 : Deuxième tour des élections législatives : le parti socialiste obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale permettant d'amorcer le processus de l'abolition.

26 août 1981 : Le Conseil des ministres approuve le projet de loi abolissant la peine de mort la remplaçant par la réclusion criminelle à perpétuité.

17 septembre 1981 : Le 17, l'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire, entame l'examen du projet de loi portant abolition de la peine de mort, présenté par le garde des Sceaux Robert Badinter. L'ensemble du projet de loi est adopté par 363 voix contre 117, l'article 1er abolissant la peine de mort étant adopté par 369 voix dont 16 RPR et 21 UDF contre 113.

28 au 29 septembre 1981 : Les 28 et 29, le Sénat réuni en session extraordinaire, entame la discussion du projet de loi abolissant la peine de mort. Le 30, le projet de loi est définitivement adopté par les sénateurs par 161 voix pour, 126 contre (288 votants, 287 suffrages exprimés).

9 octobre 1981 : Promulgation de la loi n° 81-908 portant abolition de la peine de mort par le président de la République.

10 octobre 1981 : Publication de la loi au Journal officiel.

Form with fields and a small portrait photo.

...e :
o

DITES NON
SAY NO
À LA PEINE
TO THE DEATH
DE MORTE

... peine
de mort
[www.abolition](http://www.abolition.org)

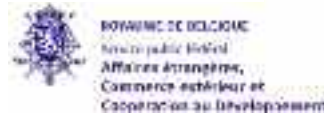


NOS PARTENAIRES

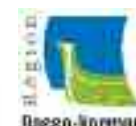
avec l'aide financière
de l'Union Européenne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Kanton Zug



Pays de la Loire

ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE



LE TEMPS
MÉDIA ET ÉCONOMIE CULTURELLE

ouest
france

Dub suisse de la presse



Ordre
des
Avocats

Ordre
des
avocats
Lille

FONDATION
TEA
POUR
L'EXPRESSION
ASSOCIATIVE



ENSEMBLE
MUMIA

Comitato di
SANT'EGIDIO

Mouvement
Famille pour
MVFHR
Human Rights

ACAT
France

acat.ch

AMNESTY
INTERNATIONAL



FONDATION
DE FRANCE

MESSING FOCCHI CAMO
HANDS OFF CAIRO

Death
Penalty
FORUM

fidh
Fédération internationale des ligues des droits de l'homme

HUMAN
RIGHTS
WALK

MANDAT
INTERNATIONAL

fiacat

FIFTH GENÈVE
FESTIVAL DU FILM ET
DU DRAME INTERNATIONAL SUR
LES DROITS HUMAINS

lifespark

REPRIEVE

COALITION DES
GRANDS LACS
AFRICAINS CONTRE LA
PEINE DE MORT

OMCT
Observatoire 505-Textures

PENAL
REFORM
INTERNATIONAL

RAID
WWW.RAIDH.ORG
RESEARCH AND OBSERVATION
FOR THE RIGHTS OF AFRICANS

TCADP

KUONI
Convention
Management

B F M

CCG
Centre international de Conférences Carles

Genève
FOURIS.ME
& BUREAU DES
LANGUES

swiss
+ Swiss
Patrol and
Sw Team

INSTITUT
P
Panos
Paris

Philippe Pascoet
Maitre des Tribunaux
Lyon 1ère

La face
B

Genève.welcome
Centre d'Accueil Genève pour les réfugiés
Genève Welcome Centre
www.ggl.ch

HUMANE
DIE
GENÈVE

ici
Théâtre!

TOUT
TERRAIN

« Malgré les crimes,
les génocides,
les déportations,
l'humanité avance.
Il faut refuser que
sous couleur de justice
la mort soit notre loi
et gouverne la Cité.
La lutte contre la peine
de mort ne sera achevée
que lorsque l'abolition
sera universelle. C'est
le combat que mène
Ensemble contre
la peine de mort. »

Robert Badinter



**Informez-vous
sur l'actualité
de la peine de mort,
consultez notre site :**

www.abolition.fr

3 rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon
France

Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email: ecpm@abolition.fr